

Tirez une valeur supérieure de vos avantages

ÉPARGNES POUR LA VUE

Notre régime d'avantages sociaux de la Great West offre plusieurs options flexibles pour les soins de la vue pouvant être utilisées pour des lunettes et des verres de contact d'ordonnance pour les employés et personnes à charge admissibles.

Grâce à notre Entente préférentielle de la vue avec Loblaw, les employés CAPREIT et leur famille peuvent profiter des aubaines suivantes :

- 40 % sur les montures et les lentilles
- 10 % sur les verres de contact
- 40 % sur lunettes de protection d'ordonnance (non couvertes par le régime de la GW)

Les nombreux centres de la vue de Loblaw au Canada offrent plusieurs services concurrentiels :

- Grande sélection de lunettes
- Aucun frais d'ajustement pour verres de contact
- Examens de la vue sur place
- Garanties

Pour profiter de ces rabais, il suffit d'apporter votre carte d'assurance médicale.

Chez CAPREIT, la santé de tous les employés est importante. La couverture des prescriptions et des soins de la vue sont deux des offres les plus populaires et nous sommes heureux de vous annoncer une entente spéciale avec les réseaux de services optiques et de pharmacies Loblaw, pour permettre à nos employés et à leur famille d'économiser.

AUBAINES SUR LES MÉDICAMENTS

Deux composants décident du prix des médicaments d'ordonnance :

COÛT DES INGRÉDIENTS
DES MÉDICAMENTS

FRAIS D'ORDONNANCE : frais du
pharmacien pour exécuter la
prescription

Notre régime d'avantages sociaux de la Great West offre plusieurs options flexibles pour les ordonnances médicales.

Faites appel au réseau de pharmacies de Loblaw et profitez de :

- **Marge inférieure sur les ingrédients** : maximum de 10 % de marge bénéficiaire sur les prix des ingrédients
- **Frais d'ordonnance inférieurs** : frais conformes au Programme de médicaments de l'Ontario pour les résidents de la province, frais d'ordonnance pour ceux de l'Alberta et meilleur prix quotidien pour les résidents de la Colombie-Britannique.

Pour trouver une pharmacie près de chez vous, allez à www.drugstorepharmacy.ca ou au « Localisateur de magasins » sur www.loblawstores.ca. Ne s'applique pas dans toutes les provinces.



Questions? Si vous avez des questions sur cette entente, veuillez contacter un membre de l'équipe des Ressources humaines.